

de ses Frères en saint François, au couvent des Frères-Mineurs de Montréal. Nous raconterons en son lieu cet événement arrivé en septembre 1902. Il faut auparavant laisser un témoin oculaire nous attester ces faits sous la forme d'une déclaration solennelle ayant toutes les garanties d'un serment.

« Je, Georges Ducharme, bourgeois de Montréal, âgé de 73 ans, déclare solennellement que :

« Au printemps de l'année 1861, alors que je travaillais comme menuisier pour les Messieurs de Saint-Sulpice, j'ai eu une connaissance personnelle de l'exhumation des restes du Frère Paul, le dernier Récollet mort à Montréal, qui avait été inhumé dans la cave de la cathédrale Saint Jacques, avant qu'elle fut détruite par un incendie en 1852. Cette exhumation eut lieu à l'occasion d'excavations faites pour l'érection de la première chapelle souterraine en l'honneur de Notre-Dame de Lourdes, sous le chœur de l'église actuelle Saint-Jacques, au coin des rues Saint-Denis et Sainte-Catherine.

« Lors de la dite exhumation, le Rév. M. Pélissier desservait l'église Saint-Jacques.

« Furent exhumés en même temps que le Frère Paul les restes de trois chanoines défunts, MM. Hudon, Mercier et Viau.

« Je me rappelle que feu Mgr Bourget et feu M. le chanoine Plamondon vinrent voir tous ces restes. Monseigneur et toutes les personnes présentes, au nombre desquelles je me trouvais, identifièrent parfaitement le Frère Paul dont la tunique était conservée et dont la figure était couverte de sa capuce.

« Le même cercueil fut alors refermé et on l'enterra de nouveau dans un autre endroit de la cave de l'église, sous la nef, du côté de l'épître.

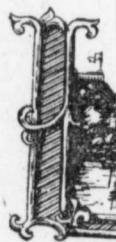
« Huit ans plus tard, sous la desserte du Rév. M. Mercier, un enclos spécial fut fait dans la cave de l'église pour y mettre ensemble les restes de tous les prêtres enterrés à divers endroits dans cette cave. Je fis alors remarquer à M. Mercier que le corps du Frère Paul se trouvait justement dans un endroit servant alors de passage. Trouvant cet endroit peu convenable, M. Mercier fit de suite exhumer ces restes et les fit enterrer près d'un pilier à l'angle du transept de l'église. C'est à ce même endroit que, à la fin de l'été dernier, un enfoncement dans le sol, dû au passage d'une voiture, fit de nouveau découvrir le cercueil du Frère Paul.

« Les restes furent alors exhumés encore une fois. J'ai vu ces restes

et bien que ce soit
tion.

« Non placé en couvercle, ment, s'y

« Et je ment vraie elle était f Signé : Ge tième jour rieuse pour minique D



partisans, ses

(1) Cfr. : Si Jeanne d'Arc et